



**Compte-rendu de la réunion  
de la commission scolaire du CD 05  
du 25 janvier 2023 à Gap**

**Présents** : Eric GELEY, Christelle AUVIGNE, Louison BOTTERO, Jean-Marc BURLE.

**Excusés** : Adeline SEBIRE, Véronique REYNIER, Alexis RIVAUX

L'ordre du jour a été suivi « à la lettre »

**1-Actions projetées dans les secteurs pour accompagner « France 2023 »** : Deux secteurs sont concernés : Gap et Buëch.

Les formations ont eu lieu à Gap et à Serres. Elles ont concerné 35 enseignants du primaire et ont été menées par Alexis RIVAUX (C.T.C.). Les référents scolaires du GHAR vont intervenir auprès de 46 classes (35 dans le Buëch, 11 pour Gap). Une journée de regroupement aura lieu à Gap et trois journées pour le Buëch. Le compte rendu de ces interventions sera publié au jour le jour sur le site du Comité à la page SCOLAIRE/2023.

**2-Rappel des texte « Ecol'Ovale »** : Le projet « Ligue » pour les écoles primaires est commenté. Le lien avec l'axe « Relation avec le milieu scolaire » du projet associatif du comité est précisé. La convention récemment signée (IA, USEP, CD) est commentée sur les points essentiels. Ces documents ont été transmis en préambule à la réunion aux personnes invitées.

**3-Inventaire des « référents scolaires » des clubs**. Il est, règlementairement essentiel que les actions soient recensées avec indication des intervenants, des classes et des effectifs pour l'ensemble du département. Les informations devront parvenir au président du CD avant la fin de l'année scolaire 2022/2023.

**4-Composition de la Commission Scolaire** : Il est proposé que la commission scolaire soit élargie aux acteurs scolaires et devienne « Commission Mixte » comme cela avait été envisagé lors de la dernière réunion le 6 mars 2019. La création d'un groupe de pilotage mixte départemental ne semble pas nécessaire. La composition est donc arrêtée à :

**-3 membres du bureau directeur du CD + responsable(s) de la commission « Ecol'Ovale »**

**-1 représentant de chaque club : le référent scolaire de préférence.**

**-Le Conseiller Technique de Club attaché au département.**

**-1 représentant de l'Inspection d'Académie : CPD, CPC, ...**

**-1 représentant de l'USEP**

**-1 représentant de l'UNSS ou de l'enseignement secondaire de l'E.P.S..**

**-1 représentant des SPAPS**

**5-Perspectives** : La réunion de la commission mixte après contact avec le nouvel Inspecteur d'Académie semble indispensable pour pouvoir envisager une action à la rentrée scolaire 2023/2024 dans le cadre de la **COUPE DU MONDE**.

Une journée de regroupement des secteurs géographiques concernés par la pratique du Rugby en milieu scolaire est projetée. Les délégations seraient proportionnelles au nombre de classes concernées. Sur l'ensemble du département, 10 à 12 classes seraient transportées au frais du comité. La recherche de financement est à créer : OMS Gap, Département, Ligue, ...

Il est rappelé que, par le biais de conventions, les clubs peuvent obtenir **500 €** d'aide spécifique pour leurs actions scolaires. Un modèle type de convention, déclinée de celle qui lie le CD à l'IA et l'USEP sera transmise aux clubs prochainement.

*Jean-Marc BURLE*